

# Suivi des plans d'eau des bassins Rhône- Méditerranée et Corse en application de la Directive Cadre sur l'Eau

(Sites de Référence, Réseau de Contrôle de Surveillance et Contrôle  
Opérationnel)

**Note synthétique d'interprétation des résultats**

**Lanoux**

*(66 : Pyrénées-Orientales)*

Campagnes 2007



# Méthodologie

## Contenu des suivis

Le tableau suivant résume les différents éléments suivis par an et les fréquences d'intervention associées. Il s'agit du suivi qualitatif type mis en place sur les plans d'eau du programme de surveillance.

Les différents paramètres physico-chimiques analysés sur l'eau sont suivis lors de quatre campagnes calées aux différentes phases du cycle annuel de fonctionnement du plan d'eau, soit entre le mois de février et le mois d'octobre.

|                                   |  | Paramètres  | Type de prélèvements/<br>Mesures                    | HIVER   | PRINTEMPS | ETE | AUTOMNE |
|-----------------------------------|--|---|---|---|-----------|-----|---------|
| Sur EAU                           | Mesures in situ  | O2 dis. (mg/l, %sat.), pH, COND (25°C), T°C, transparence secchi  | Profils verticaux                                   | X   | X         | X   | X       |
|                                   | Physico-chimie classique                                 | DBO5, PO4, Ptot, NH4, NKJ, NO3, NO2, COT, COD, MEST, Turbidité, Si dissoute   | Prélèvement intégré et prélèvement ponctuel de fond | X   | X         | X   | X       |
|                                   | Substances prioritaires, autres substances et pesticides | Micropolluants*   | Prélèvement intégré et prélèvement ponctuel de fond | X   | X         | X   | X       |
|                                   | Pigments chlorophylliens                                 | Chlorophylle a + phéopigments   | Prélèvement intégré                                 | X   | X         | X   | X       |
|                                   | Minéralisation   | Ca <sup>2+</sup> , Na <sup>+</sup> , Mg <sup>2+</sup> , K <sup>+</sup> , dureté, TA, TAC, SO <sub>4</sub> <sup>2-</sup> , Cl <sup>-</sup> , HCO <sub>3</sub> <sup>-</sup> | Prélèvement intégré                                 | X   |           |     |         |
| Sur SEDIMENTS                     | Eau interstitielle : Physico-chimie                      |   | PO4, Ptot, NH4                                      |   |           |     |         |
|                                   | Phase solide (<2mm)                                      | Physico-chimie  | Corg., Ptot, NKJ, Granulométrie, perte au feu       | Prélèvement ponctuel au point de plus grande profondeur |           |     | X       |
|                                   |  | Substances prioritaires, autres substances et pesticides  | Micropolluants*                                     |   |           |     |         |
| HYDROBIOLOGIE et HYDROMORPHOLOGIE |  | Phytoplancton   | Prélèvement intégré (Cemagref/Utermöhl)             | X   | X         | X   | X       |
|                                   |  | Oligochètes   | IOBL  |   |           |     | X       |
|                                   |  | Mollusques  | IMOL  |   |           |     | X       |
|                                   |  | Macrophytes   | Protocole Cemagref (nov.2007)                       |   |           | X   |         |
|                                   |  | Hydromorphologie  | A partir du Lake Habitat Survey (LHS)               |   |           | X   |         |
|                                   |  | Suivi piscicole   | Protocole CEN (en charge de l'ONEMA)                |   |           | X   |         |

\* : se référer à l'annexe 5 de la circulaire DCE 2006/16, analyses à réaliser sur les paramètres pertinents à suivre sur le support concerné

## Outils d'interprétation (détails en annexe 2)

L'interprétation des résultats a été réalisée selon deux approches complémentaires s'appuyant d'une part sur une méthode largement utilisée pour évaluer le niveau trophique des plans d'eau (Diagnose rapide) et sur l'Arrêté du 25 janvier 2010 permettant de qualifier les masses d'eau en terme d'état selon la DCE.

### Diagnose rapide

Cette méthode a été mise au point par le Cemagref (protocole actualisé de 2003) et renseigne sur la qualité générale du plan d'eau en rapport avec son niveau trophique. Ce n'est pas une interprétation en terme d'état au sens de la DCE.

### Etat écologique et état chimique au sens de la DCE

La présente note synthétique définit également un état écologique et un état chimique liés à un niveau de confiance. Cette évaluation est réalisée suivant les préconisations de l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

## Caractéristiques du plan d'eau

Nom : **Lanoux** (*Estany de Lanos*)

Code lac : **Y0045103**

Masse d'eau : **FRDL 124**

Département : **66 (Pyrénées-Orientales)**

Région : **Languedoc-Roussillon**

Origine : **Anthropique** (Masse d'Eau Fortement Modifiée : MEFM)

Typologie : **A1 = retenue de haute montagne**

Altitude (NGF) : **2213**

Superficie (ha) : **167**

Volume (hm<sup>3</sup>) : **67,9**

Profondeur maximum (m) : **55**

Temps de séjour (j) : **1220**

Tributaire(s) : **torrents provenant des étangs périphériques (Lanouzet, Forats...) et eaux de ruissellement**

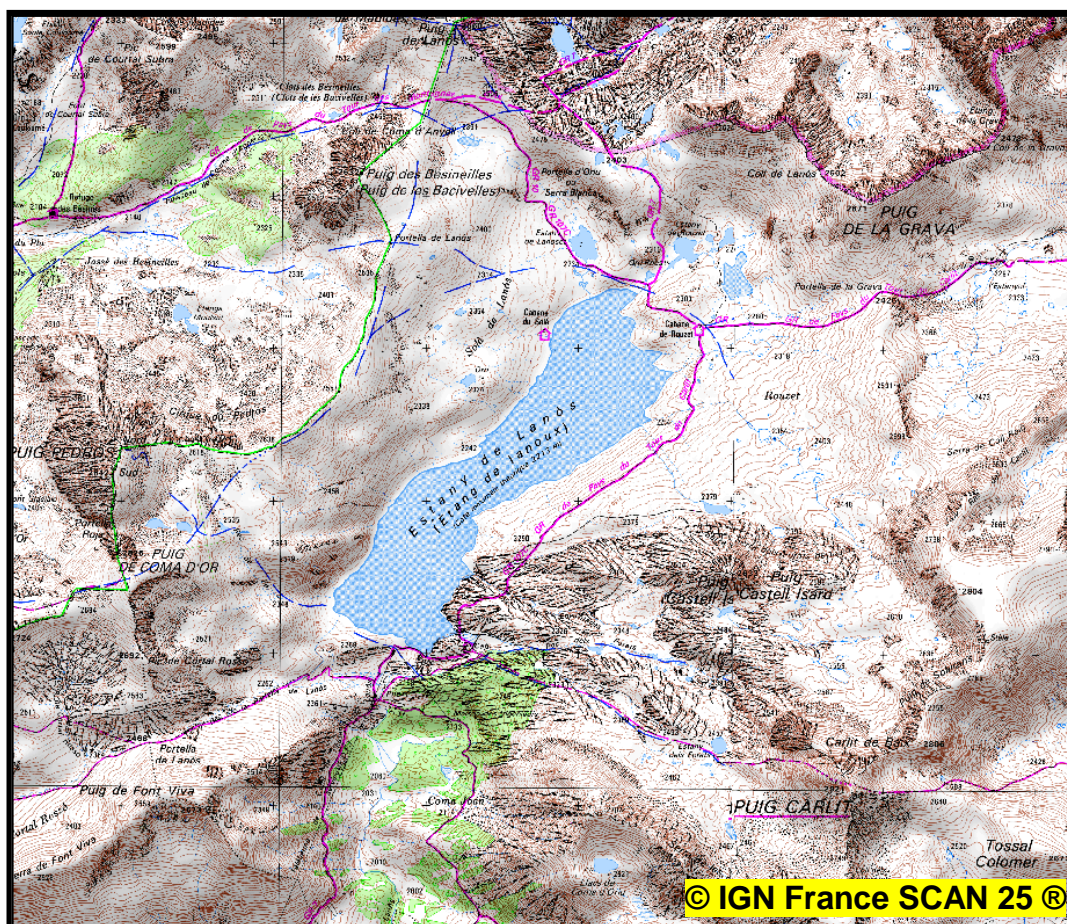
Exutoire(s) : **Ruisseau de Carol et conduite forcée EDF (alimentant la centrale hydroélectrique de l'Hospitalet)**

Réseau de suivi DCE : **Réseau de contrôle de Surveillance (Cf. Annexe 1)**

Période/Année de suivi : **2007**

Objectif de bon potentiel : **2015**

*Des informations complémentaires sur le contexte général du plan d'eau, sur les enjeux et le programme de mesures sont disponibles via l'atlas internet de bassin.*



Carte de localisation du plan d'eau (Ech. 1/50 000)

## Résultats - Interprétation

---

L'étang de Lanoux est un plan d'eau de retenue situé dans le département des Pyrénées-Orientales (66) au sein du massif du Carlit, à une altitude de 2213 mètres. Un barrage a été construit entre 1957 et 1960 au niveau de l'exutoire de ce lac à l'origine naturel pour la production hydroélectrique. Les eaux du barrage sont ainsi turbinées par la centrale hydroélectrique de l'Hospitalet.

Le plan d'eau est utilisé pour l'hydroélectricité (EDF) et la pêche de loisir.

### Diagnose rapide

L'étang de Lanoux présente une qualité générale le classant dans la catégorie des **lacs oligotrophes**. Le compartiment eau affiche une bonne qualité générale (niveau oligotrophe) alors que le compartiment sédiment affiche des valeurs nettement plus élevées expliquées par les conditions extrêmes régnants à cette altitude et également par la nature des sédiments, difficilement assimilables.

Les prospections effectuées n'ont pas révélé la présence de végétation aquatique (Cf annexe 6).

Les résultats détaillés de la diagnose rapide sont présentés en annexe 3.

### Etat écologique et chimique au sens de la DCE

L'évaluation DCE rejoint le constat de la diagnose rapide puisque l'étang de Lanoux est classé en **bon potentiel écologique** sur la base des résultats obtenus en 2007 (Cf annexe 4).

Il est également classé en **bon état chimique** (Cf. Annexe 5) puisque aucune des substances prises en compte pour évaluer l'état chimique ne dépasse les normes de qualité environnementales.

### Suivi piscicole

Aucun suivi piscicole n'a été réalisé dans le cadre de la DCE, cet élément de qualité étant considéré comme non pertinent pour ce type de plan d'eau selon l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux.

### **Annexe 1 : Programme de surveillance**

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), un programme de surveillance doit être établi pour suivre l'état écologique (ou le potentiel écologique) et l'état chimique des eaux douces de surface.

Différents réseaux constituent le programme de surveillance. Parmi ceux-ci, deux réseaux sont actuellement mis en œuvre sur les plans d'eau :

- Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) vise à donner une image globale de la qualité des eaux. Tous les plans d'eau naturels supérieurs à 50ha ont été pris en compte sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Pour les plans d'eau d'origine anthropique, une sélection a été opérée parmi les plans d'eau supérieurs à 50ha, afin de couvrir au mieux les différents types présents sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse (grandes retenues, plans d'eau de digue, plans d'eau de creusement).
- Le contrôle opérationnel (CO) vise à suivre spécifiquement les masses d'eau (naturelles ou anthropiques) supérieures à 50ha, à risque de non atteinte du bon état (ou du bon potentiel) des eaux en 2015.

Au total, 80 plans d'eau sont suivis sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de ces deux réseaux.

Le contenu du programme de suivi sur les plans d'eau est identique pour le RCS et le CO. Un plan d'eau concerné par le CO sera cependant suivi à une fréquence plus soutenue (tous les 3 ans) comparativement à un plan d'eau strictement visé par le RCS (tous les 6 ans).

## Annexe 2 : Les outils d'interprétation

### La Diagnose rapide

(d'après le Protocole actualisé de la diagnose rapide des plans d'eau, Jacques Barbe, Michel Lafont, Jacques Mouthon, Michel Philippe, Cemagref, Agence de l'Eau RMC, juillet 2003).

L'interprétation de la diagnose rapide s'appuie sur plusieurs types d'indices : les indices spécifiques basés sur un paramètre particulier, les indices fonctionnels élaborés à partir d'un ou de plusieurs paramètres regroupés pour refléter un aspect fonctionnel du plan d'eau. Ils sont de nature physico-chimique ou biologique.

Ils sont tous construits pour s'échelonner en fonction de la dégradation de la qualité du milieu suivant une échelle de 0 à 100 (de l'ultra oligotrophie à l'hyper eutrophie).

Leur confrontation directe doit permettre ainsi de discerner facilement les concordances ou les discordances existant entre les principaux éléments fonctionnels du milieu.

### Les indices physico-chimiques

#### Indice Pigments chlorophylliens

$I_C = 16 + 41,89 \times \log_{10}(X+0,5)$  où X est la somme de la chlorophylle\_a et de la phéophytine\_a exprimée en µg/l. X représente la moyenne des résultats obtenus sur l'échantillon intégré en dehors du brassage hivernal.

#### Indice Transparence

$I_T = 82 - 66,44 \times \log_{10}(X)$  où X est la moyenne des profondeurs de Secchi (en m) mesurées pendant la même période que précédemment.

La moyenne de ces deux indices constitue le premier indice fonctionnel : Indice **Production**.

#### Indice P total hiver

$I_{PTH} = 115 + 39,6 \times \log_{10}(X)$  où X est la valeur du phosphore total (mg/l), mesurée lors de la campagne de fin d'hiver et obtenue à partir de l'échantillon intégré.

#### Indice N total hiver

$I_{NTH} = 47 + 65 \times \log_{10}(X)$  où X est la valeur de l'azote total (mg/l), mesurée lors de la campagne de fin d'hiver et obtenue à partir de l'échantillon intégré.

La moyenne de ces deux indices constitue l'indice fonctionnel **Nutrition**.

#### Indice Consommation journalière en O<sub>2</sub> dissous

$I_{O_2j} = -50 + 62 \times \log_{10}(X+10)$  où X est la valeur de la consommation journalière en oxygène dissous en mg/m<sup>3</sup>/j.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel **Dégradation**.

#### Indice P total du sédiment

$I_{PTS} = 109 + 55 \times \log_{10}(X)$  où X est la valeur du phosphore total du sédiment (en % de MS), obtenue lors de la campagne de prélèvement des sédiments ayant lieu normalement en fin de période de production biologique.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel **Stockage des minéraux du sédiment**.

#### Indice Perte au feu du sédiment

$I_{PF} = 53 \times \log_{10}(X)$  où X est la valeur de la Perte au feu du sédiment (en % de MS), obtenue lors de la même campagne que précédemment.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel **Stockage de la matière organique du sédiment**.



### Indice P total de l'eau interstitielle

$I_{PTI} = 63 + 33 \times \log_{10}(X)$  où X est la valeur du phosphore total de l'eau interstitielle (mg/l), obtenue lors de la campagne de sédiment.

### Indice Ammonium de l'eau interstitielle

$I_{NH4I} = 18 + 45 \times \log_{10}(X+0,4)$  où X est la valeur de l'ammonium de l'eau interstitielle (mg/l de N), obtenue lors de la campagne de sédiment.

La moyenne de ces deux indices constitue l'indice fonctionnel **Relargage**.

Quatre campagnes de prélèvements sont réalisées dans le cadre du protocole de la Diagnose rapide. Pour les quelques plans d'eau de référence où six campagnes ont été effectuées, les indices Pigments chlorophylliens et Transparence ont été calculés sur les résultats obtenus lors des cinq campagnes suivant la campagne de fin d'hiver.

A partir de ces six indices fonctionnels, deux indices physico-chimiques moyens peuvent être calculés pour synthétiser les résultats :

- Un indice physico-chimique moyen de pleine eau = moyenne des indices fonctionnels nutrition, production et dégradation ;
- Un indice physico-chimique moyen du sédiment = moyenne des indices fonctionnels stockage des minéraux du sédiment, stockage de la matière organique du sédiment et relargage.

### **Les indices biologiques sont au nombre de trois :**

L'Indice Planctonique est calculé à partir des listes floristiques obtenues lors des différentes campagnes de la période de production biologique.

L'indice s'appuie sur des coefficients de qualité (Qi) attribués à chaque groupe algal (*les coefficients les plus élevés étant attribués aux groupes les plus liés à l'eutrophisation*) et sur des classes d'abondances relatives (Aj).

IP = moyenne de  $\sum Qi \times Aj$  sur la base des résultats obtenus lors des trois campagnes estivales.

Avec les valeurs suivantes pour Qi et Aj :

| Groupes algaux                  | Qi |
|---------------------------------|----|
| Desmidiées                      | 1  |
| Diatomées                       | 3  |
| Chrysophycées                   | 5  |
| Dinophycées et Cryptophycées    | 9  |
| Chlorophycées (sauf Desmidiées) | 12 |
| Cyanophycées                    | 16 |
| Eugléniens                      | 20 |

**Coefficients attribués aux groupes algaux repères**

| Abondance relative | Aj |
|--------------------|----|
| 0 à ≤ 10           | 0  |
| 10 à ≤ 30          | 1  |
| 30 à ≤ 50          | 2  |
| 50 à ≤ 70          | 3  |
| 70 à ≤ 90          | 4  |
| 90 à ≤ 100         | 5  |

**Classes d'abondance relative du phytoplancton**

L'indice planctonique tel que décrit dans la diagnose rapide est issu de prélèvements réalisés au filet à plancton. Les prélèvements réalisés dans le cadre de la DCE sont des prélèvements d'eau brute intégrés sur la zone euphotique (2,5 fois la transparence mesurée à l'aide du disque de Secchi).

L'Indice Oligochètes :  $IO = 126 - 74 \times \log_{10}(X+2,246)$  où X est la moyenne entre l'IOBL de la plus grande profondeur et la valeur moyenne des IOBL de profondeur intermédiaire.

L'Indice Mollusques :  $IM = 122 - 92 \times \log_{10}(X+1,734)$  où X correspond à la valeur de l'IMOL.

L'IMOL n'est appliqué que sur les plans d'eau naturels (pas applicable sur les plans d'eau marnants).

## Les critères de l'état écologique et de l'état chimique

Les critères à prendre en compte et les modalités de calcul et d'agrégation des différents éléments de qualité permettant l'évaluation de l'état écologique et de l'état chimique des plans d'eau sont détaillés dans l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

Les critères pris en compte actuellement sont résumés ci-dessous (pour plus de précisions, se référer à l'arrêté).

### *Evaluation de l'état (/du potentiel) écologique :*

- Eléments de qualité biologiques

| Elément de qualité | Métriques/Paramètres                                  | PLANS D'EAU NATURELS       |     |       |          |         | PLANS D'EAU D'ORIGINE ANTHROPIQUE |
|--------------------|---|----------------------------|-----|-------|----------|---------|-----------------------------------|
|                    |   | Limites des classes d'état |     |       |          |         |                                   |
|                    |   | Très bon                   | Bon | Moyen | Médiocre | Mauvais |                                   |
| Phytoplancton      | [Chl-a] moyenne estivale (µg/l)                       | Cf. Arrêté                 |     |       |          |         |                                   |
|                    | IPL (Indice Planctonique)                             | 25                         | 40  | 60    | 80       |         |                                   |
| Invertébrés        | IMOL (Indice Mollusque)*                              | 8                          | 7   | 4     | 1        |         |                                   |
|                    | IOBL (Indice Oligochètes de Bioindication Lacustres)* | 15                         | 10  | 6     | 3        |         |                                   |

\* : paramètres complémentaire pour conforter le diagnostic

Les travaux réalisés jusqu'à présent n'ont pas permis de produire des valeurs seuils pour les éléments de qualité macrophytes et poissons.

- Eléments physico-chimiques généraux

| Paramètres par élément de qualité  | Limites des classes d'état |      |       |          |         |
|--|----------------------------|------|-------|----------|---------|
|  | Très bon                   | Bon  | Moyen | Médiocre | Mauvais |
| <b>Nutriments</b>  |                            |      |       |          |         |
| N minéral maximal (NO <sub>3</sub> + NH <sub>4</sub> )(mg N/l)   | 0,2                        | 0,4  | 1     | 2        |         |
| PO <sub>4</sub> maximal (mg P/l)   | 0,01                       | 0,02 | 0,03  | 0,05     |         |
| Phosphore total maximal (mg P/l)   | 0,015                      | 0,03 | 0,06  | 0,1      |         |
| <b>Transparence</b>  |                            |      |       |          |         |
| Transparence moyenne estivale (m)  | 5                          | 3,5  | 2     | 0,8      |         |
| <b>Bilan de l'oxygène</b>  |                            |      |       |          |         |
| Présence ou absence d'une désoxygénation de l'hypolimnion en % du déficit observé entre la surface et le fond pendant la période estivale (pour les lacs stratifiés) | *                          | 50   | *     | *        |         |
| <b>Salinité</b>  |                            |      |       |          |         |
| Acidification  | *                          |      |       |          |         |
| Température  |                            |      |       |          |         |

\* : pas de valeurs établies à ce stade des connaissances

**N minéral maximal (NH<sub>4</sub> + NO<sub>3</sub>)** : azote minéral maximal annuel dans la zone euphotique, c'est-à-dire :

- l'azote minéral « d'hiver », en période de mélange total des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique, si le temps de séjour est supérieur à 2 mois.

- l'azote maximal observé sur au minimum 3 campagnes « estivales » dans un échantillon intégré de la zone euphotique, si le temps de séjour est inférieur à 2 mois.

**PO<sub>4</sub> maximal** : dans les lacs de temps de séjour supérieur à 2 mois, il s'agit de la valeur « hivernale » en période de mélange total des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique. Dans les plans d'eau de temps de séjour inférieur à 2 mois, c'est le maximum des valeurs de 3 campagnes estivales.

**Phosphore total maximal** : dans les lacs de temps de séjour supérieur à 2 mois, il s'agit indifféremment de la moyenne annuelle dans la zone euphotique ou de la valeur hivernale en période de mélange complet des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique. Dans les plans d'eau de temps de séjour inférieur à 2 mois, c'est le maximum des valeurs de 3 campagnes estivales.

**Bilan de l'oxygène** : paramètre et limite de classes donnés à titre indicatif (ce paramètre est ici considéré en tant que paramètre complémentaire à l'évaluation de l'état).



*Il s'agit de la présentation des résultats bruts, un travail ultérieur d'expertise pouvant amener à une évaluation légèrement différente (ex. : pour un plan d'eau naturellement peu transparent, ce paramètre s'avérera non pertinent et ne sera alors pas pris en compte dans l'évaluation de l'état).*

*Les règles d'assouplissements décrites dans l'arrêté du 25 janvier 2010 pour définir la classe d'état des éléments de qualité physico-chimiques généraux ont été appliquées.*

- Polluants spécifiques de l'état écologique

| <b>Polluants spécifiques non synthétiques (analysés sur eau filtrée)</b> |  |
|--|--|
| <b>Substances</b>  | <b>NQE_MA (<math>\mu\text{g/l}</math>)</b>                           |
| Arsenic dissous  | Fond géochimique + 4,2   |
| Chrome dissous   | Fond géochimique + 3,4   |
| Cuivre dissous   | Fond géochimique + 1,4   |
| Zinc dissous   | Fond géochimique + 3,1 (si dureté $\leq 24$ mg CaCO <sub>3</sub> /l) |
|  | Fond géochimique + 7,8 (si dureté $> 24$ mg CaCO <sub>3</sub> /l)    |
| <b>Polluants spécifiques synthétiques (analysés sur eau brute)</b>       |  |
| <b>Substances</b>  | <b>NQE_MA (<math>\mu\text{g/l}</math>)</b>                           |
| Chlortoluron   | 5  |
| Oxadiazon  | 0,75   |
| Linuron  | 1  |
| 2,4 D  | 1,5  |
| 2,4 MCPA   | 0,1  |

*NQE\_MA : Normes de Qualité Environnementales en Moyenne Annuelle*

Au sein des éléments de qualité (EQ), c'est la règle du paramètre le plus déclassant qui est retenue. L'état écologique (plans d'eau naturels) est donné par l'EQ le plus déclassant (dans la limite de l'état « moyen » pour la physico-chimie et les polluants spécifiques). Les éléments hydromorphologiques n'interviennent que pour le classement en très bon état d'une masse d'eau (indicateur des éléments hydromorphologiques en cours de construction).

Le potentiel écologiques (plans d'eau anthropiques) est évalué à partir du paramètre chlorophylle a et des éléments physico-chimiques. Pour pallier l'absence de tous les indicateurs biologiques adaptés pour évaluer le bon potentiel, on considère que les pressions hydromorphologiques hors contraintes techniques obligatoires (CTO) se traduisent par un effet négatif sur les potentialités biologiques des masses d'eau (Cf. arrêté du 25 janvier 2010 : tableau permettant d'attribuer une classe de potentiel écologique en prenant en compte les pressions hydromorphologiques non imposées par les CTO).

Dans le cadre de cette note d'interprétation, il a été considéré que les pressions hydromorphologiques non imposées par les CTO étaient nulles à faibles ce qui induit que le potentiel écologique de la masse d'eau est alors défini par les seuls indicateurs biologiques et physico-chimiques.

Un niveau de confiance est attribué à l'état écologique (selon la qualité de la donnée prise en compte, si l'ensemble des EQ ont été déterminés...). Trois niveaux de confiance sont distingués : 3 (élevé), 2 (moyen), 1 (faible).

#### ***Evaluation de l'état chimique (2 classes d'état) :***

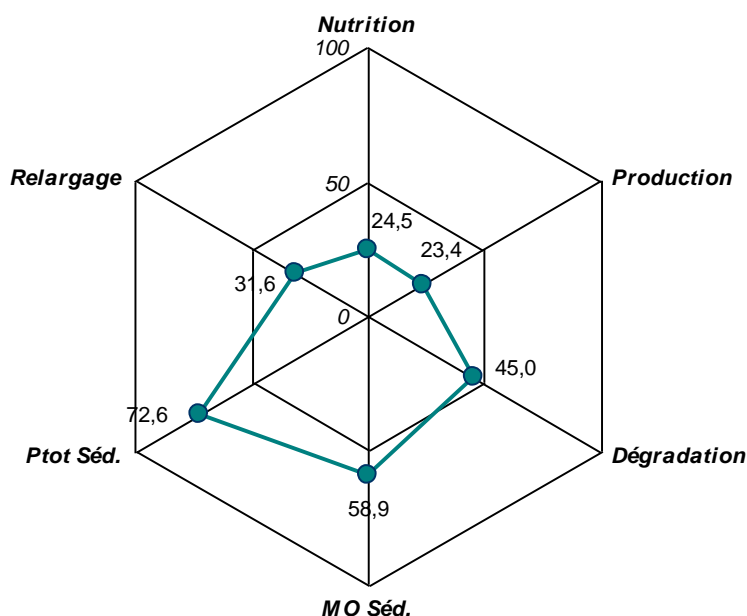
La liste des 41 substances prises en compte dans l'état chimique figure dans l'annexe 8 de l'arrêté du 25 janvier 2010, avec les NQE à respecter en valeur moyenne et en concentration maximale admissible.

## Annexe 3 : Résultats de la diagnose rapide

### Les indices fonctionnels physico-chimiques

Le calcul des indices avec la valeur des paramètres utilisés est résumé page suivante.

#### Graphique en radar des indices fonctionnels de Lanoux Suivi 2007

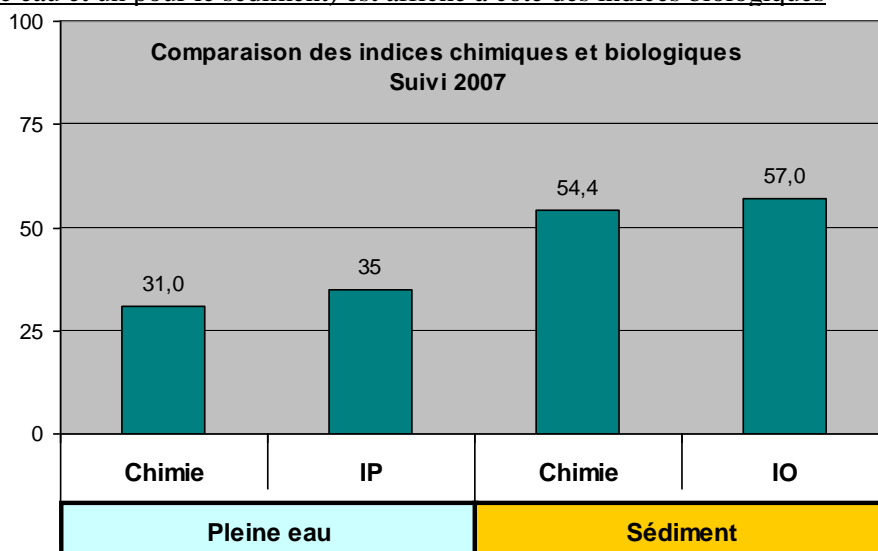


La figure est nettement dissymétrique et témoigne de la difficulté du milieu à assimiler la matière organique produite et accumulée depuis la formation de cette retenue (à l'origine naturelle) en raison des conditions extrêmes naturelles de ce plan d'eau de haute montagne (grande profondeur, altitude 2213m, T° de l'hypolimnion ne dépassant jamais les 5°C sur le suivi annuel).

Les apports en nutriments sont très faibles<sup>1</sup>, de même que la production primaire. L'hypolimnion présente une désoxygénation modérée (indice dégradation). Les valeurs élevées des indices MO séd. et Ptot séd. témoignent de la richesse du sédiment en matière organique et du stock de phosphore étonnamment important, reflets de la matière accumulée et des difficultés d'assimilation. L'oxygénation correcte de toute la colonne d'eau rend le relargage très peu marqué.

<sup>1</sup> : la valeur de l'indice nutrition est cependant à prendre avec précaution étant données les limites de quantifications employées

### Les indices synthétiques : un indice physico-chimique moyen pour chaque compartiment (un pour la pleine eau et un pour le sédiment) est affiché à côté des indices biologiques



IP : Indice Planctonique  
IO : Indice Oligochètes

Les compartiments eau et sédiments sont très différenciés. Les indices de pleine eau affichent ainsi des valeurs voisines et faibles, de niveau oligotrophe alors que les indices synthétiques du sédiment affichent des valeurs nettement plus élevées (>50).

La valeur de l'indice IOBL exprime un potentiel métabolique faible à moyen qui peut être expliqué d'une part par les conditions extrêmes de ce plan d'eau de haute altitude qui limitent l'activité biologique et d'autre part par la nature de la matière organique, difficilement assimilable (le rapport carbone/azote du sédiment affiche une valeur très élevée confirmant cette hypothèse – composition tourbeuse du sédiment ?). Le peuplement d'oligochètes est constitué d'une forte proportion d'espèces sensibles traduisant par ailleurs la bonne qualité du sédiment.

La discordance des résultats obtenus entre le compartiment sédiment et la pleine eau semble donc découler des conditions climatiques rudes et de la nature même des sédiments lacustres.

## Les indices de la diagnose rapide

Valeurs brutes et calcul des indices

## Les indices physico-chimiques

|      | Ptot ech intégré hiver (mg/l) | <b>indice Ptot hiver</b> | Ntot ech intégré hiver (mg/l) | <b>indice Ntot hiver</b> | <b>INDICE NUTRITION moyen</b> |
|------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 2007 | 0<x<0,02                      | 0<x<48                   | 0,11<x<1,11                   | 0<x<50                   | 24,5                          |

Les limites de quantification utilisées pour le phosphore et le NKJ étant élevées, il n'est pas possible d'évaluer précisément la valeurs des indices Ptot, Ntot et NUTRITION

|      | Secchi moy (m)<br>(3 campagnes estivales) | <b>indice Transparence</b> | Chloro a + Phéop. (µg/l)<br>(moy 3 camp. estivales) | <b>indice Pigments chlorophylliens</b> | <b>INDICE PRODUCTION moyen</b> |
|------|---|----------------------------|---|--|--------------------------------|
| 2007 | 9,9                                       | 16,0                       | 1,3<x<2,3   | 27<x<35                                | 23,4                           |

|      | Conso journalière en O2 (mg/m <sup>3</sup> /j) | <b>INDICE DEGRADATION</b> |
|------|--|---------------------------|
| 2007 | 24,1   | 45,0                      |

|      | perte au feu (% MS) | <b>indice Perte au feu séd = INDICE stockage MO du séd</b> |
|------|---------------------|--|
| 2007 | 12,94               | 58,9   |

Rapport Carbone/Azote (C/N) :  
(dans les sédiments)

50






|      | Ptot séd (mg/kg MS) | <b>indice Ptot séd = INDICE stockage des minéraux du séd</b> |
|------|---------------------|--|
| 2007 | 2180                | 72,6   |

|      | Ptot eau interst séd (mg/l) | <b>indice Ptot eau interst</b> | NH4 eau interst séd (mg/l) | <b>indice NH4 eau interst</b> | <b>INDICE RELARGAGE</b> |
|------|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| 2007 | 0,4                         | 49,9                           | <1,0                       | 13<x<21                       | 31,6                    |

## Les indices biologiques

|      | <b>Indice planctonique IP</b> | Oligochètes IOBL global | <b>Indice Oligochètes IO</b> |
|------|-------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| 2007 | 35                            | 6,3 : PM* moyen-faible  | 57,0                         |

\* : Potentiel Métabolique

| Correspondance entre indices de la diagnose rapide et niveau trophique |                   |  |
|--|-------------------|--|
| Indice   | Niveau trophique  |  |
| 0-15   | Ultra oligotrophe |  |
| 15-35  | Oligotrophe       |  |
| 35-50  | Mésotrophe        |  |
| 50-75  | Eutrophe          |  |
| 75-100   | Hyper eutrophe    |  |

## Annexe 4 : Potentiel écologique au sens de la DCE

### Classes d'état

|                |
|----------------|
| Très bon (TB)  |
| Bon (B)        |
| Moyen (MOY)    |
| Médiocre (MED) |
| Mauvais (MAUV) |

### Niveau de confiance

|   |        |
|---|--------|
| 3 | Elevé  |
| 2 | Moyen  |
| 1 | Faible |

Le potentiel écologique est défini par agrégation de l'état de chacun des éléments de qualité selon les règles décrites dans l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

| Nom    | Code    | Type | Ensembles agrégés des éléments de qualité |                            | Polluants spécifiques de l'état écologique | Altérations hydromorphologiques non imposées par les CTO** | Potentiel écologique | Niveau de confiance |
|--------|---------|------|---|----------------------------|--|--|----------------------|---------------------|
|        |         |      | Biologiques                               | Physico-chimiques généraux |  |  |                      |                     |
| Lanoux | FRDL124 | ANT* | B   | B                          | B  | Nulles à faibles   | B                    | 2/3                 |

\* ANT : masse d'eau anthropique / \*\* CTO : contraintes techniques obligatoires

Les éléments de qualité biologiques et physico-chimiques généraux sont respectivement classés en très bon état et en bon état.

Concernant les polluants spécifiques de l'état écologique, aucune des molécules recherchées n'a été quantifiée (*tous les polluants spécifiques n'ont cependant pas été analysés, notamment les métaux*).

Le tableau suivant détaille la classe d'état de chaque paramètre pris en compte dans les éléments de qualité biologiques et physico-chimiques généraux.

| Nom ME | Code ME | Type | Paramètres biologiques | Paramètres Physico-chimiques généraux |                                   |           |         |
|--------|---------|------|------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------|---------|
|        |         |      | Chlo-a                 | Nmin max                              | PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> max | Ptot. Max | Transp. |
| Lanoux | FRDL124 | ANT  | <1                     | <0,15                                 | <0,003                            | <0,020    | 9,9     |

Selon les règles de l'arrêté du 25 janvier 2010, l'étang de Lanoux est ainsi classé en **bon potentiel écologique**.

**Chlo-a** : concentration moyenne estivale en chlorophylle-a dans la zone euphotique (µg/L).

**Nmin max** : concentration maximale en azote minéral (NO<sub>3</sub><sup>-</sup> + NH<sub>4</sub><sup>+</sup>) (mg/L).

**PO43- max** : concentration maximale en phosphate dans la zone euphotique (mg P /L).

**Ptot. Max** : concentration maximale en phosphore dans la zone euphotique (mg/L).

**Transp.** : transparence (m), moyenne estivale

Des paramètres "complémentaires" peuvent être intégrés au titre de l'expertise du potentiel écologique :

| Nom ME | Code ME | Type | Paramètres complémentaires |
|--------|---------|------|----------------------------|
|        |         |      | Physico-chimiques généraux |
|        |         |      | Déficit O2                 |
| Lanoux | FRDL124 | ANT  | 1                          |

Le résultat obtenu pour l'élément bilan d'oxygène conforte le bon potentiel observé puisqu'il exprime le bon niveau d'oxygénation de l'hypolimnion.

**Déficit O2** : déficit en oxygène entre la surface et le fond du lac (%).

## Annexe 5 : Etat chimique au sens de la DCE

---

### Classes d'état chimique

|         |
|---------|
| Bon     |
| Mauvais |

|        |               |
|--------|---------------|
|        | Etat chimique |
| Lanoux | Bon           |

L'étang de Lanoux est classé en **bon état chimique**.

Aucune des substances recherchées n'a été quantifiée.

La liste des 41 substances de l'état chimique ainsi que leur Norme de Qualité Environnementale sont précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2010.

### **Les micropolluants quantifiés dans l'eau (sur toutes les substances recherchées : molécules DCE et autres molécules analysées)**

#### *Les pesticides quantifiés :*

Près de 300 molécules ont été recherchées à chaque campagne sur l'échantillon intégré de la zone euphotique (dont seule une quinzaine figure dans la liste des 41 substances de l'état chimique).

Aucune des substances recherchées n'a été quantifiée.

**Les micropolluants quantifiés dans les sédiments :** les analyses ont porté sur une quinzaine de métaux. Les résultats obtenus ont révélé de teneurs non négligeables en arsenic, cuivre, nickel et plomb. Ces valeurs restent toutefois comparables à celles obtenues sur d'autres plans d'eau du même secteur géographique et sont issues vraisemblablement du fond géochimique naturel.

## **Annexe 6 : Eléments complémentaires suivis**

Le suivi a également porté sur le peuplement macrophytique (adaptation du protocole Cemagref) et l'hydromorphologie du plan d'eau (à partir du Lake Habitat Survey).

Les méthodes de suivi de ces deux compartiments sont en cours de construction et il n'existe pas encore d'indice découlant de l'acquisition de ces données.

### **Les Macrophytes :**

L'inventaire macrophytes a été réalisé en fin de période estivale, le 12 septembre 2007. Aucune espèce de macrophyte n'a été observée lors de la campagne de terrain. Le marnage important de cette retenue limite les potentialités d'implantation de végétation sur le plan d'eau.

### **L'Hydromorphologie :**

La méthode aboutit au calcul de deux indices :

- ✓ LHMS : évaluation de l'altération du milieu ;
- ✓ LHQA : évaluation de la qualité des habitats du lac.

| Lacs   | Score LHMS (/54) | Score LHQA (/112) |
|--------|------------------|-------------------|
| Lanoux | 10               | 35                |

Ce lac de haute montagne affiche une note LHQA faible malgré son environnement naturel : la zone littorale est peu représentée (rives souvent abruptes), les berges sont peu diversifiées (éboulis) et la végétation rivulaire est plutôt pauvre et homogène.

Les pressions anthropiques sont également faibles, ce qui explique également la faible valeur de l'indice LHMS.